



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 4 novembre 2019, s'est réuni le mardi 12 novembre 2019 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 18 juin 2019, s'est réuni le mardi 25 juin 2019 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Ali AMRANE, Jean-Marc GARNIER, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Mélanie ZARRILLO, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Jocelyne BUSTAMENTE, Franck BARBEY, Stéphanie MANDREA, Imen CHERIF, Charles FERRERO, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Mireille BANCEL, Jean-Paul CAMERANO, Brigitte VIDAL.

PART EN COURS DE SEANCE :

- Madame Jocelyne BUSTAMENTE
(Prend part à la délibération N°179)
- Madame Myriam LAZREUG
(Prend part aux délibérations N°179 à N°184)

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
- Monsieur Serge PERCHERON
- Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Monsieur Guillaume MELOT
- Madame Magali CONESA
- Madame Corinne SANJUAN

ABSENTS EXCUSES SANS PROCURATION :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

/

PROCURATION :

- Monsieur Philippe WESTRELIN à Madame Valérie COPIN
- Monsieur Jean-Marie BELVEDERE à Monsieur Philippe BONELLI
- Monsieur Serge PERCHERON à Madame Mélanie ZARRILLO
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Madame Claude MASCARELLI
- Monsieur Mahamadou SIRIBIE à Monsieur Jean-François LAPORTE
- Monsieur Guillaume MELOT à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Magali CONESA à Monsieur Paul EUZIERE
- Madame Myriam LAZREUG à Monsieur Stéphane CASSARINI
- Madame Corinne SANJUAN à Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2019,

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Questions retirées à l'ordre du jour :

/

Questions diverses :

/

**2019 - 179 DEVELOPPEMENT DURABLE
RAPPORT ANNUEL 2019**

Madame Anne-Marie DUVAL

- **DONNER ACTE** que le rapport concernant la situation en matière de développement durable 2019 de la ville de Grasse a bien été présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire,
- **CONFIRMER** que ce rapport, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, propose un bilan des politiques, programmes et actions publiques dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable,
- **PRENDRE** acte que ce rapport sera transmis à la sous-préfecture et aux services de la DREAL pour information.

2019 - 180 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - DEBAT

Monsieur le Maire

Après la présentation du rapport d'orientation budgétaire, le Maire a ouvert le débat. Les Conseillers Municipaux ont pu alors apporter leur contribution. Le Conseil Municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

**2019 - 181 CONVENTION DE PARTENARIAT
EMBELLISSEMENT DE VITRINES COMMERCIALES
AUTOUR DU THEME DES FLEURS DE GRASSE ET DU PATRIMOINE**

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** les dispositions de la convention ci-jointe à signer avec les structures susceptibles d'apporter un soutien financier à cette démarche.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2019 - 182 SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE COLLEGE CARNOT

Monsieur le Maire

- **APPROUVER** la mise à disposition gratuite de 35 heures d'un guide conférencier pour cette action.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2019 - 183 AUTORISATION DE VENTE AUX ENCHERES DES MATERIELS USAGES

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en vente les matériels usagés sur des sites d'enchères publiques.

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'application de cette délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 184 RENOUELEMENT URBAIN
OPERATIONS FACADES SUR LE CENTRE HISTORIQUE ET DEVANTURES
COMMERCIALES SUR PLACE AUX AIRES ET RUE JEAN OSSOLA
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

Monsieur le Maire

- **AUTORISER** à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures après contrôle par les services de la Ville :
- **DIRE** que les montants précités seront imputés au budget communal.
 - **Façades 5 rue des Fabriques – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : copropriété 5 rue des Fabriques
Subvention totale allouée : **12 016 €**
 - **Façades 10 rue Jean Ossola – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : copropriété 10 rue Jean Ossola
Subvention totale allouée : **12 709 €**
 - **Commerce 24 rue Jean Ossola « le croissant rose » – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : SARL SAG
Subvention totale allouée : **3 000 €**
 - **Commerce 17 rue Jean Ossola « Ô coin gourmand » – 06130 GRASSE**
Bénéficiaire : SARL SAG
Subvention totale allouée : **900 €**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 185 CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE
APPROBATION DU NOUVEAU CONTRAT**

Madame Dominique BOURRET

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat « Enfance – Jeunesse » entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales ».
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2019-2020-2021-2022.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions à venir avec la Caisse d'Allocations Familiales.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec les associations partenaires.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 186 CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
ANNEE 2019**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** le montant des subventions ci-dessus exposées,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2019. Imputation : Service Jeunesse,
- **AUTORISER** le versement des subventions aux partenaires sus indiqués selon l'échéancier inscrit dans les conventions à intervenir avec chaque association.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 187 SERVICE BIBLIOTHEQUE & MEDIATHEQUES
REMUNERATION CONFERENCIERE VILLA SAINT HILAIRE**

Madame Dominique BOURRET

- **APPROUVER** la rémunération de la conférencière de 100 € net par conférence soit 300 € nets pour les trois conférences.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 188 CONTRAT DE VILLE
RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Madame Nicole NUTINI

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport, joint en annexe, sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville;
- **DE DONNER UN AVIS FAVORABLE / DEFAVORABLE** sur le projet de rapport annuel Politique de la Ville ;
- **INTEGRER LES REMARQUES** ci-dessous au rapport définitif.

2019 - 189 TRANSFERT DE LA GESTION DU PARKING ROUBAUD A LA REGIE DES PARKINGS

Monsieur Pascal PELLEGRINO

- **APPROUVER** le transfert de la gestion et l'exploitation du parking Roubaud à la Régie des parkings grassois,
- **APPROUVER** l'avenant n°1 à la Convention relative aux modalités d'affectation de biens entre la ville de Grasse et la Régie des parkings grassois,
- **AUTORISER** le Maire à signer l'avenant n°1 à la Convention relative aux modalités d'affectation de biens entre la ville de Grasse et la Régie des parkings grassois.

- **APPROUVER** la modification des statuts de la Régie des Parkings Grassois ci-jointe.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 190 CHALETS DE NOEL
ADOPTION DES TARIFS**

Madame Aline BOURDAIRE

- **ADOPTER** les tarifs « location de chalets », « Patinoire » et « Espaces » :

- Caution pour réservation d'un chalet par les exposants :	100,00 € TTC
- Location chalet de Noël, espace commercial de 7,20m ² – (chalet de 3x2, 40m) (par jour électricité compris) du 7 et 8 décembre 2019	50,00 € TTC
- Location espace autour de la patinoire, espace commercial de 7,20m ² (par jour électricité compris) du 20 décembre 2019 au 5 janvier 2020	50,00 € TTC
- Prix d'entrée (avec patins)	3 €
- Vente de gants	3 €
- Gratuité sur présentation d'une invitation. Ces invitations seront à la discrétion du cabinet du Maire.	

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2019 - 191 PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE GRASSE
ET LE LYCEE FRANCIS DE CROISSET**

Madame Annie OGGERO-MAIRE

- **APPROUVER** le versement d'une subvention exceptionnelle de 1.388.79 euros,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents à intervenir dans cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le 13 novembre 2019

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse